



## Préavis d'adjudication de contrat

Emploi et Développement social Canada (EDSC) est en quête d'expertise en matière de consultation et d'établissement des coûts dans le domaine de la construction d'immobilisations et de conception accessible dans le but d'entreprendre l'évaluation d'un groupe choisi d'articles d'accessibilité habituellement financés aux termes de la composante de Projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité (FA) et de créer un modèle souple et adaptable qui assignerait des taux fixes pour ces articles.

Le PAC vise à signaler l'intention du gouvernement du Canada d'attribuer un contrat à :  
f-BLOK Architecture  
217-1460, boulevard Chevrier  
Winnipeg (Manitoba) R3T 1Y6

Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir à d'autres fournisseurs la possibilité de démontrer qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le PAC en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze (15) jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze (15) jours civils et prouvent qu'ils répondent aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le contrat.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente un énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur sélectionné.

### Contexte

EDSC est responsable de l'administration du FA, un programme fédéral de 22,7 M\$ par année en subventions et contributions qui met l'accent sur l'accessibilité du milieu bâti pour les personnes handicapées dans les collectivités et les milieux de travail canadiens. Le FA finance des projets communautaires qui visent à améliorer l'accessibilité et la sécurité des personnes handicapées en éliminant les obstacles dans les collectivités et les milieux de travail canadiens grâce à des projets de construction, de rénovation ou de modernisation. Depuis son entrée en vigueur en 2007, le FA a financé plus de 4 000 projets partout au Canada.

Depuis 2007, il y a eu un appel de propositions concurrentiel par année pour la composante des petits projets, ce qui a constamment donné lieu à un grand nombre de demandes et de longs processus d'évaluation pouvant prendre de 7 à 9 mois à compter du lancement de l'appel au financement des organismes retenus. Pour mieux répondre aux besoins des clients et pour atténuer certains défis administratifs mentionnés par les demandeurs, Emploi et Développement social Canada (EDSC) songe à élaborer un modèle d'établissement des coûts à taux fixe dans le but de simplifier le processus de demande et de réduire le fardeau administratif des demandeurs.



## Définition des exigences

L'entrepreneur devra:

- **Procéder à la cueillette et à l'analyse d'information et proposer une méthodologie d'établissement des coûts fixes adaptable en fonction de variables clés :**
  - L'entrepreneur examinera l'information liée aux projets de petite envergure du FA sélectionnés pour financement au cours des deux derniers exercices financiers (2017-2018 et 2018-2019), mettra au point et proposera une méthodologie d'établissement des coûts pour trois des activités de construction les plus couramment financées : l'installation de rampes, d'ouvre-portes automatiques et de toilettes accessibles (c.-à-d. portes intérieures et extérieures, boutons poussoirs, rampes en métal, en bois, en béton, composantes de toilettes, etc.)
  - Un certain nombre de variables devront être prises en considération dans l'élaboration des méthodologies d'établissement des coûts pouvant influencer le coût des matériaux et de la main-d'œuvre, y compris l'emplacement géographique, les disparités rurales et liées à l'éloignement, l'inflation, etc.
  - La méthodologie d'établissement des coûts proposée est due 6 semaines après le début du contrat.
  - La méthodologie peut être soit une énumération de composantes ou une échelle basée sur les avis de l'entrepreneur.
  - Si jamais une méthodologie d'établissement des coûts fixes n'est pas appropriée ou convenable pour l'une ou l'autre des catégories susmentionnées et leurs éléments, on s'attend à ce que l'entrepreneur fournisse des explications détaillées acceptables ou des recommandations alternatives.
  
- **Produire un modèle d'établissement de coûts fixes**
  - S'assurer que les spécifications et les composantes sont conformes à la norme « *Conception accessible pour l'environnement bâti* » de l'Association canadienne de normalisation (B651-12 (R2018)) et/ou aux codes du bâtiment pertinents et/ou aux législations et normes d'accessibilité en vigueur dans les juridictions où les activités du projet seraient entreprises.



## Justification du fournisseur présélectionné

EDSC a déterminé que f-BLOK est le seul fournisseur connu capable d'accomplir le travail avec succès. Cela est fondé sur un processus d'AP ouvert lancé pour les mêmes services en août 2018 qui n'a attiré aucun autre soumissionnaire. F-BLOK a l'expertise, l'expérience et les connaissances nécessaires au niveau du programme pour effectuer ce travail dans les délais requis.

L'appel d'offres limité de cette exigence est conforme aux modalités de l'article 6 du Règlement sur les marchés de l'État (RME), où une seule entreprise est capable d'exécuter le contrat et aussi, conformément au paragraphe 12 de l'article 506 de la section 12 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), où un seul fournisseur est en mesure de satisfaire aux exigences d'un approvisionnement; conformément à l'alinéa 2 (b) de l'article 1016 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) ou pour les œuvres d'art, ou pour des raisons associées avec la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs, ou pour des renseignements exclusifs ou quand il y a une absence de concurrence pour des raisons techniques, les biens ou services peuvent n'être fournis que par un seul fournisseur particulier et qu'il n'existe pas d'autre alternative ou de substitut raisonnable, et conformément au sous-alinéa 1. (b) (ii) du paragraphe 1 de l'article 1409 de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALE) et de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALE), où les biens ou services peuvent n'être fournis que par un seul fournisseur particulier et qu'il n'existe pas d'autre alternative ou de substitut raisonnable pour l'une ou l'autre des raisons suivantes : la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs, conformément à l'alinéa XV.1 (b) de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) quand, dans le cas d'œuvres d'art, ou pour des raisons associées avec la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs, ou pour des renseignements exclusifs ou quand il y a une absence de concurrence pour des raisons techniques, les biens ou services peuvent n'être fournis que par un seul fournisseur particulier et qu'il n'existe aucune autre alternative ou substitut raisonnables.

## Durée du contrat

Les services de consultation sont requis pour un projet pilote d'une période de 4 mois (juillet à novembre 2019), au coût maximal de 49,500 \$.

Si le projet pilote est réussi, des phases additionnelles pour d'autres articles d'accessibilité peuvent survenir, y compris ce qui suit (*qui est sujet à changement*) :

Phase 2 (possiblement de juin 2020 à octobre 2020) : peut mettre l'accent sur les projets d'accessibilité à l'extérieur comme des sentiers, des terrains de jeu et des stationnements. Coût estimatif : 25,000 \$.

Phase 3 (possiblement de janvier 2021 à mai 2021) : peut mettre l'accent sur des articles technologiques et sensoriels pour lesquels un coût fixe est adaptable, comme des oreillettes, alarmes incendie visuelles, salles multisensorielles normalisées et lecteurs d'écran. Coût estimatif : 30,000 \$.



### Valeur estimative du contrat

La valeur estimative totale du contrat est de 104,500 \$, taxes applicables en sus.

### Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle appartiendra à EDSC.

### Soumission des énoncés de capacités

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de répondre aux exigences décrites dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit auprès de la personne-ressource indiquée dans le préavis, au plus tard à la date de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer comment le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

### Exigences essentielles minimums

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède l'expérience et les ressources qualifiées pour entreprendre les travaux précisés, y compris les suivants :

1. Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a une connaissance pratique du coût des matériaux locaux et de la main-d'œuvre locale associés à la construction, y compris une connaissance pratique du Code national du bâtiment et des codes du bâtiment régionaux.
2. Le soumissionnaire doit démontrer son expertise au niveau de la spécification des produits et solutions d'accessibilité, y compris la désignation de spécialiste en conception inclusive.
3. Le soumissionnaire doit être un membre en bonne et due forme, et demeurer membre en bonne et due forme pendant toute la durée du contrat, de l'Institut canadien des économistes en construction ainsi que certifié Sceau d'or (Estimation) de l'Association canadienne de la construction.
4. Le soumissionnaire doit cumuler un minimum de 8 ans d'expérience comme entrepreneur en évaluation des coûts de construction et de la faisabilité des projets au cours des 5 dernières années.
5. Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède des connaissances et de l'expérience dans l'application de la norme B651-12 (R2018) intitulée *Conception accessible pour l'environnement bâti* de l'Association canadienne de normalisation.
6. Le soumissionnaire doit être en mesure d'évaluer les projets dans les deux langues officielles.

La date et l'heure limite pour accepter les énoncés de capacités sont :

Le 17 juillet 2019 HNE à 14h00

Les questions et les énoncés de capacités doivent être acheminés directement par courriel à :

Manon Rondeau  
Spécialiste en approvisionnement  
[NC-SOLICITATIONS-GD@hrsdcc-rhdcc.gc.ca](mailto:NC-SOLICITATIONS-GD@hrsdcc-rhdcc.gc.ca)